GRÂN'energic
association multi sports

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1 : COTISATION ET INSCRIPTION

Toute personne qui s'inscrit à l'association doit :

- Prendre connaissance du présent règlement
- Verser la cotisation annuelle à l'inscription, comprenant l'adhésion à l'association
- Compléter et signer le questionnaire de santé

Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cours d'année.

ARTICLE 2 : ASSURANCE

L'association se garantit pour :

- La responsabilité civile associative
- La responsabilité civile pour l'organisation d'évènements
- Intoxication alimentaire

Les enfants inscrits à l'association doivent être assurés individuellement pour les activités « extra scolaires ».
Les adultes inscrits à l'association doivent avoir une responsabilité civile.
Si le questionnaire de santé n'est pas fourni, l'association décline toute responsabilité.

ARTICLE 3 : LES COURS

Les horaires des cours fixés pour chaque groupe doivent être impérativement respectés, aussi bien pour l'heure d'arrivée que pour l'heure de départ, ceci pour ne pas gêner les cours des groupes qui précèdent et qui suivent.

Les parents doivent accompagner leurs enfants dans les salles, s'assurer que le cours a lieu et doivent venir les chercher à la fin du cours. Nous demandons aux parents de ne pas rester durant les cours.

En cas d'absence du professeur, l'Association préviendra dans la mesure du possible par SMS.

Les cours qui seront annulés, indépendamment de notre volonté, ne seront ni reportés ni remplacés.

Les personnes absentes à leur cours ne peuvent en aucun cas le remplacer par un autre cours.

ARTICLE 4 : LES LOCAUX

- Les locaux doivent rester propres et rangés
- Le matériel doit être respecté
- Les chaussures utilisées dans les salles doivent être propres et à semelles claires
- Il est formellement interdit de fumer dans les salles

En cas de non-respect de ce règlement, l'Association décline toute responsabilité.

L'Association décline toute responsabilité concernant toute personne extérieure à l'Association qui assisterait au cours dans les salles.

Le bureau de l'Association Grân'Energic